

## Les difficultés de l'analyse syntaxique

Marc BARATIN

Le développement de la grammaire et de la dialectique comme domaines autonomes a eu pour conséquence d'établir entre ces disciplines des frontières de plus en plus étanches. Loin que chaque discipline profite des apports de l'autre, elles se sont au contraire comme barricadées dans l'enclos de leur spécialité. Ce qui relevait de l'une devenait interdit à l'autre. Ce phénomène ne s'est mis en place que progressivement. Encore chez Varron, au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, la combinaison des disciplines n'avait rien d'impossible : au début du livre VI du *De lingua Latina* Varron déclare s'inspirer à la fois des Stoïciens Chrysippe et Antipater et des grammairiens Aristophane et Apollodore. Mais l'insuccès de ce traité sur la langue latine est sans doute dû justement à cette combinaison des deux disciplines : l'intérêt de cette démarche n'a pas été compris. Nous voudrions préciser ce point, et montrer plus généralement que ce phénomène de cloisonnement permet de rendre compte des traits les plus curieux des rares analyses syntaxiques élaborées dans l'Antiquité.

### Le *De lingua Latina* de Varron

Publié en 45-44, ce traité était un ouvrage aux dimensions très importantes : il comportait 25 livres. Il nous reste à peu près un quart de l'ensemble (les livres V à X). Dans les livres qui nous sont parvenus, Varron donne à deux reprises des indications sur le contenu du traité, divisé en trois parties. Ces trois parties correspondent à trois points de vue successifs, qui permettaient à Varron de disposer d'une perspective d'ensemble sur la langue : « Puisque j'ai composé en trois parties l'ensemble de mon ouvrage *Sur la langue latine*, à savoir une première partie sur le processus de l'application des mots aux choses, une deuxième sur le processus de diversification en formes fléchies, une troisième sur le processus de combinaison des mots, je vais, maintenant que j'ai terminé la première partie, mettre un terme à ce livre pour pouvoir commencer la deuxième partie »<sup>1</sup>. Le premier point de vue porte sur la relation des mots, considérés individuellement, aux choses qu'ils signifient (étymologie et sémantique); le second concerne la relation « verticale » des mots s'engendrant les uns les autres (flexion et dérivation), enfin le troisième a pour objet la relation « horizontale » des mots entre eux.

in ch. II de manière de la réflexion  
l'importance sociale

Ce traité est surtout célèbre parce que, dans les livres restants, Varron expose sous la forme simple d'un antagonisme systématique les conceptions des « analogistes » et des « anomalistes ». On a, à l'époque moderne, donné un écho peut-être excessif à cette « querelle » (J. Collart, 1954)<sup>2</sup>. Il s'agissait d'un problème de description : savoir si les transformations dont les mots sont l'objet, par dérivation ou par flexion, suivent un nombre limité de lois définissables et permettent par là un classement systématique des mots, ou si au contraire ces transformations s'effectuent de façon désordonnée, ce qui exclurait toute possibilité de classer les mots. Varron présente ces deux points de vue successivement.

En fait, les arguments des uns et des autres ne se situaient pas sur le même plan théorique. Les anomalistes, représenté ici par le stoïcien Cratès de Mallos, adoptent un point de vue général : si l'analogie était un principe organisateur de la formation des mots, elle fonctionnerait de façon régulière, et serait perceptible dans la perspective globale de l'ensemble des mots. Or ce n'est pas le cas, sauf à transformer de fond en comble l'usage linguistique au nom d'une organisation artificiellement construite.

Pour les analogistes, représentés par Aristarque et l'Ecole grammaticale d'Alexandrie, ce beau souci n'empêche nullement qu'il existe des analogies de formation dont la constatation empirique est très évidente et qui représentent un principe organisateur suffisant pour décrire la transformation des mots les uns par rapport aux autres.

Varron critique ces deux points de vue en soulignant qu'il ne s'agit pas de comparer des formes mais des *relations* entre formes. Comparer *amabam* (« j'aimais ») et *legebam* (« je lisais ») n'é mène à rien, parce qu'on pourrait mettre sur le même plan *rosam* (« la rose », acc. sg.). En revanche, le rapport proportionnel *amabam* - *amabat* (« j'aimais - il aimait ») : *legebam* - *legebat* (« je lisais - il lisait ») permet de déterminer l'identité d'un type de transformation (LL, X, 37-78).

Ce qui paraît non moins digne d'intérêt dans ce traité, c'est qu'il était bâti sur un plan comparable, voire identique, à celui du *De dialectica* d'Augustin. Rappelons que ce traité d'Augustin était lui-même, selon toute vraisemblance, issu d'un traité de dialectique de Varron. Celui-ci aurait donc construit à partir d'un même plan à la fois un traité de dialectique et un traité consacré spécifiquement à la langue latine, le *De lingua Latina*.

Les hypothèses qui ont été avancées pour rendre compte de ce curieux parallélisme (A. Willmanns, 1864 ; J. Collart, 1954 ; K. Barwick, 1957 ; M. Baratin, 1989) restent bien sûr conjecturales en l'absence des textes, hélas disparus ou trop fragmentaires. De nombreux indices permettent cependant de penser que le propos de Varro était d'étudier comment la dialectique, que les Latins venaient de découvrir, s'appliquait spécifiquement au *latin*.

La perte de la troisième partie est particulièrement regrettable. D'après les indications de Varro lui-même et le plan parallèle du *De dialectica* d'Augustin, cette troisième partie devait être consacrée à la combinaison des mots dans la formation de l'énoncé, à la constitution de l'assertion et des énoncés non assertifs, aux relations entre les éléments des énoncés complexes. Mais l'essentiel, c'est que ces phénomènes devaient être analysés du point de vue de leur réalisation dans une langue particulière, le latin. Il y a donc quelque raison de penser qu'on était là en présence d'une analyse de type syntaxique.

Le *De lingua Latina* n'a cependant pas fait école : aucune entreprise du même genre n'a été tentée à la suite de celle-ci. Après cet ouvrage, on ne retrouve plus dans le domaine latin d'analyse de la langue qui combine délibérément les points de vue.

Ce phénomène tient à la spécialisation des secteurs de l'analyse linguistique : la combinaison des points de vue entreprise par Varro n'a guère suscité l'intérêt. Les analyses de la troisième partie, notamment, se sont trouvées dans une situation particulièrement ambiguë. Elles étaient bâties sur un schéma dialectique sans constituer pour autant une dialectique puisque ce qu'il s'agissait d'analyser, c'était son application particulière à la langue latine. Ces analyses de la troisième partie du *De lingua Latina* ont dû être victimes, à l'époque, des mêmes commentaires qu'aujourd'hui, où il est communément admis qu'il ne s'agissait ni vraiment de syntaxe ni vraiment de logique, mais au mieux d'une «pseudo-syntaxe», d'une «logique formelle du langage». Ce genre de critiques a dû être formulé dès l'origine.

En somme, les effets sur les travaux de Varro de la délimitation des domaines scientifiques sont paradoxaux : Varro lui-même a cherché à enrichir chaque analyse grâce aux apports des autres, mais la postérité a rejeté cette combinaison de points de vue au nom de la spécificité de chaque discipline.

Plus gravement encore, cette séparation des domaines scientifiques a affecté la nature même des analyses grammaticales, et leur possible

développement. Il est remarquable en effet que les notions de sujet et de prédicat, qui apparaissent chez Aristote et se maintiennent ensuite dans le domaine dialectique<sup>3</sup>, ne soient nullement utilisées par les grammairiens, y compris par ceux qui se fixaient pour objectif de décrire la syntaxe. C'est que ces notions relevaient de la dialectique, non de la grammaire. Cette extraordinaire limitation du champ théorique de la grammaire conduit à se demander ce que pouvait bien être une analyse syntaxique qui ne disposait pas de ces fonctions. Ce sera le dernier point que nous aborderons.

#### Apollonios Dyscole et Priscien : la syntaxe dans le domaine grammatical<sup>4</sup>

Apollonios Dyscole est, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'héritier de la tradition grammaticale alexandrine, après toute une série de grammairiens dont il ne nous reste parfois que le nom : Tryphon, Habron, Apion, etc. Apollonios est l'auteur de diverses monographies, consacrées notamment à chacune des catégories de mots ; nous avons conservé celles qui ont trait aux pronoms, aux adverbes, aux conjonctions. Surtout, nous avons la quasi-totalité de son traité de syntaxe, qui occupe près de 500 pages dans l'édition des *Grammatici Graeci*. C'était à coup sûr son œuvre majeure.

L'intérêt de cet ouvrage est encore renforcé par le fait qu'il a eu en quelque sorte une suite dans le domaine latin. Au VI<sup>e</sup> siècle en effet, un grammairien latin de Constantinople, Priscien, désireux de renouveler l'enseignement grammatical du latin (langue alors en déclin, et bien près de son terme), prit modèle sur ce traité de syntaxe pour rédiger la dernière partie, *De constructione*, de sa somme en 18 livres, les *Institutions grammaticales*. Priscien a suivi de très près son modèle, parfois jusqu'à le traduire littéralement. Il y a néanmoins de notables différences de doctrine, surtout sur l'appréciation de la notion de faute.

Nous présenterons ici quelques-uns des principaux aspects de cette analyse de la construction.

La démarche d'Apollonios procède de l'esprit de rationalisation systématique qui préside au développement de la description grammaticale depuis son origine. Ce grammairien justifie en effet son entreprise de description de la *syntaxis* en partant du postulat que les relations entre les mots sont aussi systématiques que les relations entre des unités de rang inférieur, lettres ou syllabes.

Pour étayer cette analogie entre des unités linguistiques de rangs différents, Apollonios s'emploie à montrer que ces diverses unités sont affectées par des phénomènes de même type : par exemple, la répétition, le renforcement, l'omission, la place obligée de certains éléments par rapport à d'autres, la réunion et la dissociation, ou encore l'inversion, sont des phénomènes qui s'observent non seulement dans ce que nous appellerions la phonétique et la morphologie, mais aussi dans le cadre de la combinaison des mots en énoncés.

Les différents phénomènes cités ici ont toute chance d'être issus d'un type d'études très particulier, celui de la «pathologie» du langage, c'est-à-dire des altérations qui «affectent» les formes (J. Wackernagel, 1876; D. Blank, 1982; L. Holtz, 1981). On a la trace de quelques traités portant spécifiquement sur ce sujet. Le principe qui régissait ce type d'études, c'est que les formes d'une langue ont une sorte d'état premier, où elles sont intactes. Ces formes initiales subissent cependant, à l'occasion, des atteintes qui les altèrent. Les traités de pathologie consistaient à ramener ces altérations à un certain nombre de mécanismes fixes, comme justement la répétition, le renforcement, l'omission, etc. Ce genre d'analyse avait surtout l'avantage, dans le domaine grec, de pouvoir rendre compte du pullulement des formes dialectales : la perspective pathologique permettait de poser une forme initiale «intacte», et de disposer de plusieurs processus pour expliquer le passage de cette forme première à ses variantes altérées.

Ces schémas d'évolution sont utilisés dans le traité d'Apollonios de façon plus large qu'ils ne l'étaient dans les traités de pathologie. Le champ concerné par ce genre d'études était jusque là limité aux «lettres» et aux «syllabes». Apollonios étend ce champ aux «mots» et aux «énoncés». Cette ouverture est décisive, dans la mesure où elle offre une grille d'interprétation pour les phénomènes qui se produisent à ces niveaux supérieurs.

En outre, les traités de pathologie étaient limités, pour autant qu'on le sache, aux formes dialectales et poétiques (ce qui revient souvent au même). Apollonios a généralisé le point de vue en considérant également des formes et des tournures de l'usage le plus courant : l'essentiel était que ces formes pussent être présentées comme altérées par rapport à une base initialement intacte.

C'est là qu'intervient le principe de rationalité. Dans la mesure où la pathologie suppose toujours une base «intacte», puis des altérations, le problème des processus d'altération est en fait secondaire par rap-

port à celui des critères qui permettent de déterminer la base. En matière de construction, Apollonios indique que c'est le *logos* qui sert de critère principal, ce que Priscien traduit par *ratio*. La construction «intacte», c'est celle qui est conforme à ce *logos*. C'est donc cette «rationalité» qui est le principe explicatif de la constitution des énoncés. Voici par exemple un passage parmi d'autres où Apollonios présente les critères qu'il emploie :

(Je soutiens ce point) en m'appuyant non sur le témoignage d'exemples poétiques, dans la mesure où la syntaxe des poètes peut présenter des omissions ou des renforcements, mais sur la façon commune de parler, dans son ensemble, et sur les textes des auteurs qui n'usent pas de licences, mais surtout sur la force de la rationalité, qu'il est nécessaire d'employer aussi pour expliquer les autres constructions, fussent-elles évidentes» (GG, 11, 2, 162.5-10).

La démarche d'Apollonios est ainsi déterminée par la constante recherche de la *raison* qui justifie les constructions examinées. Cela étant, les procédés utilisés pour rendre compte de la rationalité d'une construction, autrement dit pour la fonder en raison, sont variables. Citons-en quelques exemples.

Lorsqu'il examine la construction des verbes avec les différents cas, au livre III de son traité (GG, II, 2, 405.7 sq.), Apollonios commence par la construction avec l'accusatif. Il met cette construction en rapport avec la tournure passive correspondante, développe divers exemples, et souligne que les verbes qui se construisent avec l'accusatif expriment une action qui s'exerce d'une personne sur une autre, et qui est donc susceptible d'être exprimée de façon inverse, au passif. En un mot, Apollonios explique la construction avec l'accusatif par le sens des verbes considérés, sens actif garanti par la transformation passive. Cela étant, il se heurte en chemin à des tournures du type *trémō se* («je tremble pour toi») ou *pheúgō se* («je te fuis»). Ces verbes se construisent avec l'accusatif, mais Apollonios remarque qu'ils n'expriment pas une action : «ils ont plutôt une signification réfléchie, ce qui est confirmé par le fait que les constructions de ce genre n'ont pas de passif». Il n'est donc pas possible d'expliquer la construction de *trémō* avec l'accusatif par la raison qui justifie par ailleurs, en règle générale, la construction des verbes avec l'accusatif. Il faut donc recourir à une autre *raison*. Constatant que la préposition *diá* («à cause de») est parfois l'objet d'une ellipse, Apollonios propose de considérer que *trémō se* repose en fait sur *trémō diá sé* («je tremble à cause de toi»), avec ellipse de *diá*. Il est donc justifié (*eulogos*), conclut Apollonios, que ces verbes se construisent avec l'accusatif sans exprimer pour autant une action.

Ce texte, qui n'a pas d'équivalent chez Apollonios, constitue l'expression achevée d'une doctrine qui a de multiples effets dans les analyses du *De constructione*.

Le principe de la variation permet essentiellement de poser ceci : si les constituants d'un énoncé entretiennent une relation qui n'est pas celle qu'on attendrait en principe (c'est-à-dire en se fondant sur les traits dont ces constituants sont porteurs), c'est qu'en réalité la relation de ces constituants n'est pas fondée sur la signification indiquée par leurs attributs formels, mais sur une autre, implicite en quelque sorte au niveau formel. Par conséquent, à partir du moment où une construction est intelligible, elle ne peut être incorrecte syntaxiquement puisque la construction révèle et assume les significations qui la déterminent, et par là les relations sémantiques qui la constituent. Ces significations peuvent être celles qu'indique la forme des constituants, mais elles peuvent aussi représenter des variations par rapport à ces formes.

Ces variations supposent évidemment l'insertion d'une forme dans un système à plusieurs termes opposés : une forme qui ne fait pas partie d'un système d'oppositions donné, par exemple celui de la personne, ne peut par définition varier à l'intérieur de ce système. Ainsi, on ne peut dire du pronom *ipse*, indifférent à la caractérisation de la personne, qu'il varie selon qu'il est construit avec *ego*, *tu* ou *ille*, puisqu'il n'est pas marqué en soi du côté d'une personne plutôt que d'une autre. En revanche, parmi les variations effectives, Priscien en distingue deux espèces, selon que ces variations sont possibles ou non au regard de l'intelligibilité. *Pars* par exemple fait partie du système des oppositions de nombre, et il est possible de le faire varier à l'intérieur de cette catégorie du nombre, comme on l'a vu. A l'inverse, certaines variations ne paraissent pas possibles au regard de l'intelligibilité. Ainsi pour les variations à l'intérieur de la catégorie de la personne : on ne trouve pas *ego facis* ou *tu facio*.

Les seuls énoncés injustifiables au regard de l'intelligibilité, et par là au regard de la syntaxe, sont ceux où il est impossible de trouver une relation sémantique entre les constituants, c'est-à-dire les énoncés où les constituants ne peuvent être considérés comme porteurs de significations de nature à les mettre en relation les uns avec les autres, du type *ego facis*, *tu facio*. C'est parce qu'il est impossible de trouver une relation sémantique entre *ego* et *facis* dans le cadre d'un énoncé complet minimal composé de ces deux constituants, qu'ils n'ont pas de cohérence syntaxique et qu'ils ne peuvent pas en avoir. L'expression qu'emploie le plus fréquemment Priscien pour caractériser ce genre

de tournures, c'est *nemo dicit* : il n'y a pas de fautes ici, mais des constructions que « personne ne dit ».

Il y a donc plusieurs degrés dans cette conception de la construction. Le premier est en quelque sorte morphologique : les mots comportent un certain nombre de marques explicites (formelles) qui supposent certaines relations. Mais la construction de l'énoncé a des propriétés dynamiques qui lui permettent d'outrepasser ces relations, en se fondant sur des significations qui sont implicites au niveau morphologique, et que par là elle révèle. La figure n'est donc pas un phénomène marginal : c'est la construction qui secrète la figure, et la figure est seule révélatrice de toutes les possibilités offertes par la construction. C'est en cela que la figure est un moyen positif d'explication des constructions. Elle permet en effet en dernier ressort de trouver la *ratio*, la logique interne, de toute construction intelligible : si cette logique interne n'est pas celle des traits, des attributs formels qui la composent, ce sera la logique du sens, telle que la révèle la construction.

C'est par cette opposition originale entre deux types de *ratio*, celle des formes et celle du sens, que Priscien termine sa définition de la syntaxe (« Si l'on n'examine que les mots, ces traits paraissent sans doute disposés de façon incohérente les uns par rapport aux autres, mais au regard du système du sens, on ne peut les considérer que comme étant parfaitement ordonnés »). Il y a une « logique des formes », mais aussi une « logique du sens ». La logique des formes, c'est ce qui peut s'inférer *a priori* à partir des traits dont les formes sont porteuses. Mais cette logique des formes peut être contrariée par la logique du sens (*ratio sensus*).

Priscien admet ainsi deux grammaticalités. La première est l'ensemble des contraintes imposées *a priori* par les constituants de l'énoncé. C'est une grammaticalité restreinte, dont il est possible de fixer les contours avec précision, et qui correspond grossièrement à ce que la grammaire classique appelle « grammaticalité ». Elle se développe à partir de la description des constituants de l'énoncé et des différents traits dont chacun est porteur : compte tenu des différents *accidentia* dont relèvent les formes, il est possible de déterminer *a priori* la cohérence ou l'incohérence de leur combinaison.

La deuxième grammaticalité est le « système du sens » (*ratio sensus*) : dès lors qu'un énoncé est intelligible, il obéit au « système du sens » et de ce point de vue il est construit. Cette deuxième grammaticalité

s'oppose à la première et la transcende. Elle s'y oppose puisqu'elle la nie par le principe de la variation. Elle la transcende parce que jamais Priscien ne rejette comme fautive une tournure intelligible : si elle est intelligible, c'est qu'elle est construite. Ce que la grammaire classique appelle une faute devient ici, simplement, un énoncé susceptible d'une réinterprétation banalisante, c'est-à-dire d'une réinterprétation conforme au premier mode de grammaticalité : c'est tout le sens de la notion de variation.

Cette évolution doctrinale de Priscien par rapport à son modèle grec constitue la dernière étape de la grammaire antique. Cette dernière étape procède, comme les précédentes, d'une réflexion sur la notion de système. Le principe et le développement de la «variation» comportait cependant un inconvénient : il figeait l'analyse des constructions dans les limites prédéterminées des catégories de mots et de leurs *accidentia*. La méthode d'analyse qui repose sur cette notion de variation consiste en effet à prendre pour point de départ ce que l'appartenance d'un mot à telle ou telle catégorie implique en principe en matière de construction, puis à réinterpréter éventuellement l'appartenance de ce mot aux diverses catégories envisagées selon sa construction effective dans un énoncé. Tout part des catégories qu'on pourrait dire morphologiques, mais tout y revient aussi.

La variation est un moyen d'interprétation extrêmement puissant dans la mesure où elle permet de rendre compte de toutes les tournures jugées déviantes, mais c'est en même temps un moyen pauvre parce qu'elle ne débouche sur aucun concept proprement syntaxique. Cela consiste seulement à poser que la construction des éléments peut impliquer des phénomènes de transfert à l'intérieur des catégories dont relèvent ces éléments. Ce n'est qu'une variante élaborée de la notion de «substitution» dont les artigraphes se servaient pour classer les solécismes (substitution d'un cas à un autre, d'un mode à un autre, d'une personne à une autre, etc.).

Plus généralement, l'utilisation et le développement de cette notion de substitution, éventuellement affinée sous la forme de la variation, sont le corollaire de l'absence des fonctions syntaxiques, au sens où les Modernes l'entendent. Ces fonctions supposent en effet de se situer à un autre niveau que celui des catégories de mots et de leurs *accidentia*. Le principe de la variation suppose au contraire de n'en jamais sortir.

22

En elle-même, la notion de fonction n'est pas étrangère à Priscien. Elle reste cependant bloquée dans le cadre de ces catégories. De là viennent toutes les formules du genre *loco praepositionis*, *loco adverbiorum*, *loco nominis...* et l'emploi si fréquent de *pro* («en place de») : une fois reconnu ce qui caractérise en propre telle ou telle catégorie, ces formules permettent de caractériser un terme qui, sans relever en lui-même de cette catégorie, a dans un énoncé un sens ou un emploi qui équivaut à celui de la catégorie considérée. A cet égard, on peut dire que Priscien reconnaît une fonction conjonctive, une fonction prépositionnelle, une fonction adverbiale... mais tout aussi bien une fonction nominale ou toute autre fonction de ce genre : il y en a virtuellement autant qu'il y a de catégories décrites dans la description des catégories de mots et de leurs *accidentia*, puisqu'il s'agit simplement de caractériser le transfert d'un terme d'une de ces catégories à une autre<sup>8</sup>.

Cette conception n'est d'ailleurs pas propre à Priscien, et apparaît chez tous les grammairiens latins : un terme qui, en contexte, a des propriétés correspondant à un autre terme, «fonctionne» comme celui-ci. Cette conception de la fonction n'a rien de spécifiquement syntaxique. En somme, des phénomènes syntagmatiques sont expliqués en termes de paradigmes : un cas à la place d'un autre, un mode à la place d'un autre, un nom à la place d'un adverbe, etc. C'est la limite originelle de ce modèle explicatif, et la «variation» n'y change rien.

Priscien élargit donc l'analyse au-delà d'une simple perspective normative, mais il le fait en utilisant un moyen d'interprétation qui fige l'analyse dans le cadre des catégories de mots et de leurs *accidentia*. Non seulement il ne s'agit que d'une morphosyntaxe, mais il n'y a nul moyen d'échapper à cette limitation.

C'est, en dernier ressort, l'illustration, sinon la sanction, de la séparation des domaines de la grammaire et de la dialectique.